

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Proche-Orient-Qui-a-peur-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°26 > **Proche-Orient : Qui a peur de Mordechai Vanunu ?**

1er février 2005

Proche-Orient : Qui a peur de Mordechai Vanunu ?

En avril 2004, Mordechai Vanunu était libéré après avoir passé 18 ans dans les prisons israéliennes pour avoir alerté le monde sur le programme d'armement nucléaire israélien.

La comédie du nucléaire civil israélien

Avant d'être condamné pour espionnage et haute trahison, en 1986, par la justice de son pays, Mordechai Vanunu est un modeste technicien qui consacre ses loisirs à l'étude de la philosophie. Il est progressiste, manifeste notamment avec les étudiants arabes contre l'occupation du Liban et appelle à la création d'un Etat palestinien. Employé de la centrale nucléaire de Dimona durant 9 ans, il se rend compte que le programme nucléaire d'Israël, prétendument à usage pacifique, sert en réalité de couverture à la production d'armes nucléaires très sophistiquées.

En 1985, sachant qu'il va être renvoyé de la centrale pour raison de restructuration, il prend discrètement 57 photos des laboratoires et services qu'il fréquente. Il part alors autour du monde en emportant dans ses chaussettes les deux rouleaux de pellicule. Très naïvement, Mordechai Vanunu présente ses photographies à différents journaux, c'est le Sunday Times de Londres qui bénéficie finalement de l'exclusivité (notons que Vanunu n'a pas touché un centime en échange de ces informations). L'article paraît le 5 décembre 1986, avec les photos prises par Vanunu. Le scandale explose. Sur la base de ces clichés, des experts affirment qu'Israël détient le sixième stock mondial d'armement nucléaire.

Entre temps, le Mossad est alerté et les agents secrets israéliens piègent Vanunu à Rome où il est kidnappé et drogué avant d'être expédié clandestinement en Israël. Le 30 août 1987, un simulacre de procès commence, à huis clos. Le prisonnier est jugé menottes aux poings et fers aux pieds, il porte un casque protecteur et la voiture dans laquelle il est transféré est munie d'un système d'alarme pour empêcher toute communication avec des journalistes ou des sympathisants. Durant les audiences, il est entouré par deux agents de la sécurité pour éviter qu'il ne puisse faire des révélations. La presse, les observateurs et le délégué d'Amnesty ne sont pas admis au procès.

Une bombe franco-israélienne

Rappelons que le réacteur de Dimona a été construit dans le plus grand secret, à la fin des années cinquante, grâce à la France. Shimon Peres disposait de bureaux à Paris avec une équipe importante d'ingénieurs pour collaborer aux plans, plusieurs centaines d'ingénieurs et de techniciens français ont participé sur place à la construction de la centrale. Ce réacteur, officiellement destiné à produire de l'électricité et de l'eau douce, est en réalité le couvercle d'un bunker souterrain de huit étages dans lequel sont fabriquées des bombes nucléaires. Au moment où l'existence de ce réacteur est rendue publique, en 1960, Israël garantit pourtant qu'il ne sera utilisé qu'à des fins pacifiques.

C'est à ce moment que les Etats-Unis « obligent » Israël à se soumettre à des inspections internationales. Inspections effectuées finalement par des experts américains qui assurent officiellement que l'installation sert uniquement des objectifs civils. Pourtant, les Etats-Unis fournissent à Israël les avions de chasse capables de transporter les deux bombes déployées secrètement, en 1967, durant la guerre de Six jours, ainsi que les chasseurs-bombardiers destinés à transporter les 13 têtes nucléaires qui auraient dû être lancées sur l'Egypte et sur la Syrie, durant la phase initiale de la guerre du Kippour en octobre 1973.

Israël et le Traité de non-prolifération

Le Traité de non-prolifération (TNP) des armes nucléaires de 1968 engage les Etats dotés d'armes nucléaires (les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France et la Chine) à ne pas les transférer à d'autres et les Etats qui n'en possèdent pas à ne pas en recevoir ou à ne pas en construire, en se soumettant aux inspections de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), chargée de vérifier que les installations nucléaires sont utilisées à des fins pacifiques et non pour la construction d'armes nucléaires. En 1968, Israël est déjà en train de produire ses propres armes nucléaires, pourtant elle n'adhère pas au Traité, manifestant ainsi très clairement son refus de se voir contrôlée par l'AIEA ainsi que son intention de mener à bien un projet militaire de prolifération nucléaire régionale. En effet dans les années septante, le gouvernement israélien négocie une transaction secrète avec l'Afrique du Sud grâce à laquelle Israël fournit aux Afrikaners le savoir technologique indispensable à la construction de bombes nucléaires en échange de l'uranium nécessaire à la production de l'armement israélien.

Non content de se mettre hors de portée du contrôle international, Israël entend rester l'unique détenteur de l'arme nucléaire au Moyen-Orient en empêchant par tous les moyens les pays arabes de développer leurs propres programmes. L'attaque surprise du réacteur nucléaire irakien Tamouz-1, le 7 juin 1981, constitue un acte de guerre que ne renierait pas le gouvernement Bush, de même que les accusations lancées à l'Iran par le ministre des affaires étrangères israélien, le 4 juillet 2003 de « vouloir développer une arme nucléaire », ce qui constitue, souligne-t-il sans faiblir, « une menace non seulement pour Israël mais pour la stabilité du monde entier ».

Le fait que le gouvernement qui s'autoproclame gendarme nucléaire du Proche-Orient n'adhère pas au TNP - à la différence du gouvernement iranien - échappe à tout contrôle de la part de l'AIEA et soit le seul au Moyen-Orient à posséder des armes nucléaires et à les pointer en permanence sur les autres pays de la région a de quoi inquiéter.

Restriction de liberté

Actuellement, malgré sa libération, la justice israélienne n'autorise pas Mordechai Vanunu à quitter le territoire national, ni à parler à des étrangers et à des journalistes, prétextant qu'il pourrait révéler des secrets et mettre en danger la sécurité du pays. Le ministre israélien de la Justice Joseph Lapid exclut tout départ pour l'ancien technicien. « Nous pensons qu'il détient encore des secrets et nous ne voulons pas qu'il les vende à nouveau. Nous pensons qu'il sait des choses qu'il n'a pas encore dévoilées. Il pourrait le faire, il veut à tout prix nuire à ce pays, il déteste ce pays », a-t-il expliqué.

Et maintenant ?

La presse francophone a ignoré le cas de Mordechai Vanunu durant les 18 années qu'a duré son emprisonnement, malgré sa condamnation arbitraire et la nature inhumaine de sa peine (12 ans en régime d'isolement total). Pourtant les faits qu'il dénonçait étaient non seulement exacts, mais ses révélations auraient pu permettre une prise de conscience du danger de la prolifération nucléaire.

Israël continue de développer son arsenal nucléaire en toute impunité et avec l'aide des Etats-Unis qui lui fournissent les chasseurs F15 et F16 capables de transporter ses têtes nucléaires. Les armes sont d'ailleurs acquises, testées et améliorées à travers un programme conjoint israélo-américain. Le pays posséderait entre 200 et 400 ogives nucléaires pour une puissance de 50 mégatonnes (soit 3850 bombes d'Hiroshima) et serait en train de développer un nouveau missile à très longue portée.

Israël maintient, par ailleurs, sa production d'armes chimiques et bactériologiques et continue à exporter sa technologie nucléaire aux Etats demandeurs. Mais ces faits ne bénéficient d'aucune reconnaissance officielle, Israël refusant toujours de se soumettre aux inspections de l'AIEA et de signer le Traité de non-prolifération. Comme le pays bénéficie du soutien inconditionnel des Etats-Unis qui comptent sur cette puissance militaire alliée au Proche-Orient, la situation ne risque pas d'évoluer.

Le prétexte invoqué par les forces américano-britanniques pour attaquer l'Irak - la menace que représentaient les prétendues armes de destruction massive de ce pays - paraît bien dérisoire face au danger de l'escalade nucléaire instaurée par Israël et les Etats-Unis. L'opinion publique européenne ne s'y trompe d'ailleurs pas en considérant Israël comme une menace prioritaire pour la paix, n'en déplaise à Sharon.

Responsabilité des scientifiques

Le monde a pourtant besoin de personnes comme Vanunu, suffisamment courageuses pour dénoncer des secrets dangereux pour l'humanité. Rappelons qu'Einstein, en 1946, demandait aux scientifiques d'informer le public des déviations perverses de la recherche, indépendamment des risques encourus. Une protection juridique devrait être instaurée le plus vite possible par les États qui se prétendent de droit pour les scientifiques qui dénoncent certaines pratiques contraires au droit international. Il faudrait proposer des lois pour faire reconnaître un statut pour scientifiques et techniciens, comportant un serment similaire à celui d'Hippocrate pour les médecins, par lequel scientifiques et techniciens s'engageraient à ne plus travailler pour la recherche et la production d'armes de destruction massive.

Fabienne GAUTIER

(Association CONTRATOM - Genève - Suisse)

www.contratom.ch

Soutien

Agissez pour Mordechai Vanunu

Nous vous invitons à écrire :

1. au Premier ministre d'Israël :

"Mordechai Vanunu a exécuté l'intégralité de sa peine et ne fait l'objet d'aucune inculpation. Nous vous prions de l'autoriser à sortir d'Israël comme il le souhaite."

Ambassade d'Israël

3, rue Rabelais - 75008 PARIS

Fax : 01 40 76 55 55

2. au Président de la République

française :

"Mordechai Vanunu a sollicité la nationalité française. Nous vous prions de la lui faire accorder, comme la loi vous y autorise, et de demander au gouvernement israélien de le laisser quitter Israël."

Présidence de la République

Palais de l'Elysée

55, Faubourg St-Honoré - 75008 Paris